

Lettre de la Confédération des jeunes chercheurs

Madame, Monsieur le directeur d'école doctorale,

Comme vous le savez, une "concertation nationale" sur le doctorat avait été lancée en septembre 2004 par François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale. Cette concertation devait aboutir à la mise à jour de l'arrêté du 25 avril 2002 concernant les missions et l'organisation des écoles doctorales.

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) a profité de cette opportunité pour engager une réflexion de fond visant à consolider et perfectionner le dispositif doctoral français. Ce travail a été formalisé dans un document récapitulatif cohérent, articulé autour de 14 recommandations qui déclinent les deux principes directeurs que sont :

la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle ; l'implication de l'ensemble des acteurs concernés par le doctorat dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations et recherches doctorales.

Il s'accompagne d'une annexe rédigée sous la forme d'un arrêté relatif au doctorat mettant en oeuvre les 14 recommandations avancées dans le texte.

Vous trouverez ce texte, accompagné de plusieurs supports de présentation, sur le site de la CJC :

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/>

Ce texte a été rédigé au plus près des recommandations de la Charte européenne du chercheur ; il en constitue une transposition opérationnelle potentielle au niveau du doctorat.

Nous nous tenons à votre disposition pour discuter avec vous de ce texte et de sa mise en oeuvre concrète. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos questions en contactant l'association membre localisée dans votre établissement ou en écrivant à contact@cjc.jeunes-chercheurs.org.

Précisons que nous sommes tout à fait conscients que le renforcement des missions des écoles doctorales préconisé dans notre texte nécessite une augmentation des moyens - en particulier humains - attribués aux écoles doctorales. Il nous semble primordial que le ministère et les établissements d'enseignement supérieur investissent en conséquence les moyens nécessaires au fonctionnement optimal de ces structures.

Avec nos sincères salutations,

La Confédération des jeunes chercheurs

- **Dates**

Créé le 14 mars 2006

Mis à jour le 24 mai 2010

► Organisation administrative

de l'ED :

HARD
UZEL-METAYER

able administrative :

brielle THIAN

F - Bureau 511

58.84

d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

e

Mercredi toute la journée
Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)



Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/lettre-de-la-confederation-des-jeunes-chercheurs-99197.kjsp?RH=1271173184502